



Centre romand
d'observation et d'information
sur la situation économique

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale constitutive du Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique (CROISE)

du 5 octobre 2000, à 10 h 00, à Genève

Le président pressenti, M. Strohm, salue les personnes présentes et propose de nommer le bureau de l'Assemblée de la manière suivante :

- Présidence : M. Jean-Luc Strohm
- Secrétaire : M. Guy-Philippe Bolay
- Scrutateurs : MM. François Ganière et Jean Rémy Roulet

Ordre du jour

1. Adoption des statuts
2. Elections statutaires
3. Fixation de la cotisation annelle
4. Programme d'actions du CROISE
5. Divers et propositions individuelles

1. Adoption des statuts

Le texte proposé pour les nouveaux statuts du CROISE est accepté à l'unanimité des membres présents. Une copie, signée par le Président et le Secrétaire, est jointe au présent procès-verbal.

2. Elections statutaires

Les membres proposés pour le Comité et le Conseil scientifique sont élus à l'unanimité des membres présents .

La liste de ces deux organes est jointe au présent procès-verbal.

M. Jean-Luc Strohm est ensuite élu à la présidence par acclamation.

Au poste de vérificateur des comptes du CROISE, M. Jean Bouvet est également élu par acclamation.

3. Fixation de la cotisation annelle

Bien qu'il s'agisse d'une responsabilité du Comité selon les statuts, M. Strohm souhaite toutefois profiter de l'Assemblée générale constitutive pour entériner le montant de la cotisation annelle fixée déjà depuis une dizaine d'années à CHF 300.- par année.

Il rappelle en outre que cette cotisation est due une seule fois par organisme ou entreprise, même si plusieurs personnes de la même entité sont destinataires des informations et publications.

Par ailleurs, il est également possible de s'abonner uniquement aux publications pour la somme de CHF 100.- par année ou de CHF 50.- pour les entreprises répondant à l'un ou l'autre des tests conjoncturels.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

4. Programme d'actions du CROISE

M. Strohm rappelle les principales réalisations et objectifs du CROISE : la publication trimestrielle « Economie romande », le site Internet et les deux manifestations publiques du printemps et de l'automne.

M. Strohm sollicite la participation active des membres aux manifestations, ainsi que leur collaboration pour favoriser la diffusion de nos publications et travaux.

A l'avenir, M. Strohm souhaite notamment que le Conseil scientifique se penche sur différents thèmes de réflexions, notamment l'intégration d'études ou de prévisions sur le plan macroéconomique dans les outils de gestion prévisionnelle des entreprises.

5. Divers

Aucun divers. L'assemblée générale est levée à 11 h 25.

CROISE

Jean-Luc Strohm
Président

Guy-Philippe Bolay
Secrétaire

Jean Rémy Roulet
Scrutateur

François Ganière
Scrutateur

Annexes : *statuts, membres du Comité et du Conseil scientifique*

Lausanne, le 2 octobre 2003 / T:\SECR2\CROISE\ASSGEN\NPV051000.DOC